Mairie de Boyeux Saint Jérôme

Rue du Champet

01640 BOYEUX SAINT JEROME

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 19 mars 2018

Etaient présents: 10

Marie-Christine CHAPEL, Michel BELLANGEON, René BOCCARD, Roger DUVIQUET, Jacqueline RODEANO, Christiane BELY, Jacques CAGNAC, Laurent MONNET, Isabelle MEUNIER, Christophe GRISARD

Nombre de membres en exercice : 10

Monsieur Michel BELLANGEON a été nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 H 30

Le Conseil Municipal

1/ Entend lecture et approuve à l'unanimité le procès - verbal de la séance précédente.

2/ CA et Comptes de gestion 2017

M. Bellangeon, adjoint aux finances, présente les comptes administratifs 2017 du budget principal et de l'eau qui sont conformes aux comptes de gestion de la Trésorerie et qui font apparaître les résultats de clôture suivants au 01/01/2018: Budget Principal: + 27 404,19 € en investissement et - 1 007,69 € en fonctionnement

Budget Eau: + 138 422.25 € en investissement et + 11 343,67 € en fonctionnement Les comptes administratifs et comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

3/ Taxes 2018

Mme le Maire rappelle les différents taux 2017et propose à l'assemblée de ne pas les augmenter. A l'unanimité, l'assemblée maintient les taux des taxes à l'identique de 2017 à savoir: Taxe habitation 18.64% Taxe Foncier bâti 11.52% Taxe foncier Non bâti 65.53%

4/ Budgets principal et Eau 2018

Après examen, l'assemblée décide à l'unanimité de valider les budgets primitifs équilibrés comme suit:

Budget principal: 256 208 € en fonctionnement et 40 900 € en investissement Budget eau: 103 533 € en fonctionnement et 771 100 € en investissement

Questions diverses

Le conseil valide à l'unanimité la proposition de subventions 2018 comme suit:

Centre Léon Bérard 250 € Union musicale de Jujurieux 200 € Sou des écoles de Jujurieux 1 000 € L'assemblée, à l'unanimité (moins une abstention) décide de céder l'ancienne minipelle avec la vielle lame qui n'est plus utilisée du fait de sa vétusté et des réparations à faire à Monsieur Christophe Grisard pour la somme de 500 €.

Madame le Maire fait part du courrier de remerciements à la commune et à l'ensemble des élus, de la part de M. Jean Paul Emonard très touché des marques de sympathie manifestés lors des obsèques de son épouse.

Séance levée à 23 H 00

Vu pour être affiché le 20 mars 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Boyeux - Saint - Jérôme, le 20 mars 2018

Le Maire

